

## Nettoyage et entretien des matériaux de façade «Eternit»

### Salissures

Les effets environnementaux peuvent laisser des traces indésirables sur le matériau de façade. D'autre part, des malfaçons permettent à l'écoulement d'eau de pluie de provoquer des salissures. Celles-ci n'influencent pas l'étanchéité ni la durée de vie de la façade.

### Nettoyage

Les salissures légères ou moyennes sont éliminées par un nettoyage au moyen d'un jet d'eau sous pression sans adjonction de produits nettoyants. Les taches peuvent être traitées au préalable au moyen d'un détergent industriel courant. Il convient d'en tester l'effet sur une surface discrète. Une pression de 80 bars et une distance de lance de 25 cm sont conseillés. Il faut veiller à ne pas endommager les profilés des joints. L'usage d'eau chaude ainsi que le traitement de surfaces surchauffées ou exposées au soleil sont déconseillés.

#### ■ Taches de calcaire

Les taches de calcaire ou éclaboussures de ciment seront nettoyées au moyen de vinaigre technique et rincées abondamment. Il faut éviter que le vinaigre ne souille des éléments en métal brut; ne pas le laisser sécher.

#### ■ Salissures tenaces

Les salissures tenaces résistant au procédé précité doivent être traitées par un spécialiste. De même pour le nettoyage des salissures dues au silicone.

#### ■ Elimination des algues

Une légère prolifération d'algues peut être éliminée par pulvérisation préalable d'un produit algicide, nettoyage à l'eau sous haute pression, suivi d'un deuxième traitement algicide comme protection temporaire. Il convient de respecter les indications du fabricant et d'en tester l'effet sur une surface discrète.

#### ■ Assainissement

Pour les bâtiments plus anciens ou très exposés, il est recommandé d'en éliminer les algues avant l'application d'une nouvelle couche de peinture avec adjonction algicide. Les produits défectueux doivent être remplacés par un professionnel. Il est recommandé de garder quelques plaques de réserve.

### Sécurité

Tous travaux de contrôle et d'entretien sont assujettis aux prescriptions de la SUVA. Eternit (Schweiz) AG conseille de renoncer au nettoyage sous haute pression de produits en amiante-ciment.

*Pour tout complément d'information, les spécialistes régionaux ou le service technique d'Eternit (Schweiz) AG à Payerne et Niederurnen se tiennent volontiers à votre disposition.*

<b>Niederurnen</b>	<b>Payerne</b>
Phone 055 617 11 99	026 662 91 11
Fax 055 617 12 72	026 662 92 02
tech-services@eternit.ch	tdpay@eternit.ch

Payerne, juillet 2006 REV  
[02.2002]